



OFFRE DE STAGE

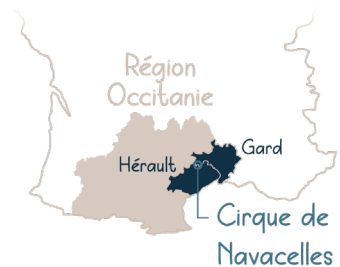
RÉALISATION / RECONDUCTION DE L'ENQUÊTE DE FRÉQUENTATION DÉCENNALE DU GRAND SITE DU CIRQUE DE NAVACELLES

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE ET DE LA STRUCTURE

Le Grand Site du Cirque de Navacelles s'étend sur plus de 46 000ha avec au cœur un Site classé (5 257ha), de grande notoriété qui rassemble des paysages exceptionnels, mais fragiles, et autour, un périmètre élargi incluant les causses du Larzac méridional, de Blandas et de Campestre.

Également inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO, au titre des paysages culturels de l'agropastoralisme méditerranéen, le territoire est une mosaïque de milieux naturels et agricoles propice à une très riche biodiversité préservée par de multiples dispositifs de protection (Natura 2000, ENSD).

Le Syndicat mixte du Grand Site de France du Cirque de Navacelles a pour objectif la protection, la gestion et la mise en valeur du territoire. Pour ce faire, ses actions portent sur la préservation des paysages et de la biodiversité, et la gestion de la fréquentation touristique. Le label Grand Site de France a été attribué en 2017 au territoire, qui a ensuite obtenu le renouvellement de cette labellisation pour la période 2024-2032.



CONTEXTE DE LA MISSION

Les paysages emblématiques et spectaculaires du Cirque de Navacelles, des causses et des gorges de la Vis attirent, à juste titre, de nombreux visiteurs (220-250 000 par an) sur un territoire par ailleurs faiblement peuplé où les activités agricoles, l'élevage et les espaces naturels dominent. La fréquentation touristique représente une importante source d'activités mais aussi une pression sur les milieux et les espèces qui y vivent. Il y a donc une importance à concilier les usages, en garantissant un accueil de qualité aux visiteurs tout en préservant le site, ses paysages et le cadre de vie des habitants.

Dans ce cadre, le Syndicat mixte porte un Observatoire de la fréquentation. Ainsi, de multiples outils (éco-compteurs ; enquête et observation *in situ* ; outils numériques ; etc.) permettent de mesurer, analyser et définir la fréquentation du territoire, ce qui constitue une véritable aide à la décision, permettant d'adapter et de dimensionner les dispositifs de gestion (navettes ; équipements saisonniers ; entretien des sentiers ; signalétique ; etc.). De plus, un travail pluriannuel d'observation permet de révéler des évolutions, et des tendances à plus long terme qui permettent d'anticiper dans une optique de préservation du site.

En plus de ce suivi régulier, une étude qualitative et exhaustive est réalisée tous les 10 ans, afin de mesurer les

évolutions des pratiques de visite du site. Ce stage s'insère donc dans le cadre d'un projet d'ampleur dont la dernière réalisation remonte à 2017. Depuis, les pratiques touristiques, et de surcroît celles d'un site naturel comme le Cirque de Navacelles ont bien évoluées... Le COVID, l'évolution des prix, les questions environnementales, le développement du numérique et des réseaux sociaux ou plus récemment l'IA sont autant de facteurs ayant influencés les pratiques de visite. Dans le même temps, les perceptions liées à la fréquentation touristique connaissent un effet d'amplification souvent généralisé, mais parfois en décalage avec les réalités locales d'un territoire en particulier.

MISSIONS ET OBJECTIFS

Sur la base des travaux et suivis existants de l'Observatoire, la reconduction de cette enquête permettra donc d'actualiser l'état des connaissances sur la fréquentation du territoire. Pour cela, le/la stagiaire aura pour missions de :

- Identifier de manière concertée les questions et enjeux liés à la fréquentation auxquels l'enquête souhaite répondre ;
- Définir et élaborer des indicateurs et une méthodologie d'enquête ;
- Réaliser la phase de terrain ;
- Analyser, interpréter et mettre en perspective les résultats obtenus ;

Les résultats de cette enquête alimenteront directement le travail du Syndicat mixte, et permettront d'adapter la stratégie de gestion des flux de fréquentation.

Une attention particulière sera apportée aux gorges de la Vis, où se concentre une part importante de la fréquentation, et particulièrement à la partie aval et au site de la cascade de la Vis à St-Laurent-le-Minier. Ce secteur se situe dans la continuité du périmètre du Grand Site et n'a pas encore fait l'objet d'un travail aussi poussé que le Cirque de Navacelles.

Le stagiaire pourra également prendre part à d'autres missions du Syndicat mixte en fonction des projets en cours.

PROFIL DE CANDIDATURE

• Formation

Etudiant.e en deuxième année de master : géographie ; aménagement du territoire ; tourisme durable ; développement local / rural

• Savoir-faire

- Bonne connaissance des enjeux du tourisme et de la gestion des espaces naturels protégés ;
- Intérêt pour la protection et la valorisation de l'environnement, du paysage et des milieux ruraux et naturels ;
- Connaissances des méthodes et outils d'enquête, terrain
- Maîtrise de l'informatique et des outils statistiques et cartographiques (SIG)
- Bonnes capacités rédactionnelles

• Savoir-être

- Aptitudes à travailler en équipe
- Goût pour le terrain
- Sens du relationnel, curiosité, esprit d'initiative
- Autonomie, organisation

MODALITÉS DE CANDIDATURE

CV détaillé et lettre de motivation à adresser par mail à Corentin Le Roux : cleroux@cirquenavacelles.com

Les entretiens (visio possible) auront lieu à l'automne 2026. Un premier contact sera effectué par email ou téléphone pour définir la date et l'horaire de l'entretien.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Le/la stagiaire sera encadré par le chargé de mission Mobilités/fréquentation du Grand Site, et travaillera en complémentarité avec les autres membres de la structure. Il/elle sera également en lien avec les structures partenaires associées (offices de tourisme, collectivités territoriales, services de l'Etat, communes...).

Durée du stage : 6 mois, à compter de février 2027.

Temps de travail : 280h, soit 35h/semaine.

Travail possible en soirée et le week-end.

Rémunération : selon la gratification minimale en vigueur à la date du stage

Le stage sera basé au Vigan dans les locaux du Syndicat mixte, 30b route du Pont de la Croix 30120 LE VIGAN.

Déplacements fréquents sur le territoire du Grand Site et aux alentours. Le véhicule du Syndicat mixte pourra être utilisé, en complément du véhicule personnel (frais de déplacement remboursés).